

Tarif Vert

Base de calcul pour déterminer la part «acheminement» de votre facture

Tarifification sans différenciation temporelle

$$\text{Facture annuelle} = a_1 + a_2 \cdot P_{\text{souscrite}} + b \cdot T^c \cdot P_{\text{souscrite}}$$

$$T = \left(\frac{E_{\text{soutirée}}}{8760 \cdot P_{\text{souscrite}}} \right)$$

La période de référence est d'un an (8760 heures). $E_{\text{soutirée}}$ est exprimée en kWh, $P_{\text{souscrite}}$ est exprimée en kW.

Niveau de tension	a_1 (€/an)	a_2 (€/kW/an)	b (€/kW/an)	c
HTA \geq 1-50 kV	810	11,63	76,12	0,566

Tarifification avec différenciation temporelle

$$\text{Facture annuelle} = (a_1 + a_2 \cdot P_{\text{souscrite}}) + \sum_{i=1}^n d_i \cdot E_i$$

n est le nombre de classes dans le tarif.

E_i est exprimée en kWh et représente l'énergie soutirée pendant la i^{e} classe temporelle.

Méthode de calcul de la puissance souscrite pondérée:

$$P_{\text{souscrite pondérée}} = K_1 \cdot P_1 + \sum_{i=2}^n K_i \cdot (P_i + P_{i=1})$$

P_i est exprimée en kW et représente la puissance souscrite pendant la i^{e} classe temporelle.

a_1 (€/an)	40,00
a_2 (€/kW/an)	13,66

Part énergie

	Hiver (novembre à mars inclus)		Eté (avril à octobre inclus)		
	Heures de pointe	Heures pleines	Heures creuses	Heures pleines	Heures creuses
Coefficient pondérateur de l'énergie (c/kWh)	d1=6,45	d2=2,77	d3=1,59	d4=1,06	d5=0,91
Coefficient pondérateur de puissance	k1=100%	k2=88%	k3=62%	k4=52%	k5=42%

Tarif Vert

(pour les puissances au-delà de 250 kVA)

Versions	Prime fixe annuelle €/kW	Prix de l'énergie (cents)				
		P	Hiver		Eté	
			HP	HC	HP	HC
Pour très longues utilisations	108,36	5,241	4,007	3,052	2,350	1,455
Pour longues utilisations	66,60	9,392	5,362	3,598	2,505	1,592
Pour moyennes utilisations	39,60	13,436	6,711	4,162	2,726	1,786
Pour courtes utilisations	16,80	19,743	8,797	5,020	2,964	1,985
Energie réactive	1,754					

Versions	Coefficients de puissance réduite				
	P	Hiver		Eté	
		HP	HC	HP	HC
Pour très longues utilisations	1	0,76	0,31	0,15	0,06
Pour longues utilisations	1	0,76	0,31	0,15	0,06
Pour moyennes utilisations	1	0,76	0,31	0,15	0,06
Pour courtes utilisations	1	0,77	0,33	0,18	0,08
Calcul de dépassement	27,09 €/kW				

Pour des contrats de courte durée (1 an), l'abonnement est augmenté de 8,3%.

Pour des contrats de longue durée (6 ans), l'abonnement est diminué de 4%.

Périodes saisonnières

Hiver: 1^{er} novembre au 31 mars; été: 1^{er} avril au 30 octobre.

Tranches horaires

Pointe (P): de décembre à février, 10 à 12 h et de 14 à 16 h env.

Heures pleines (HP): de 6 à 22 h env., sauf heures de pointe et sauf le dimanche.

Heures creuses (HC): de 22 à 6 h env., ainsi que le dimanche toute la journée.

Prix de la location des appareils de mesure	(euros/mois)
Comptage en moyenne tension	
• Installation comportant transformateur d'intensité et de tension (de 3x25/5 à 3x1000/5 A, 3x13 000/110 V), compteur de tarification, compteur de contrôle, compteur d'énergie réactive, horloge à double tarif	56,53
• Supplément pour compteur de dépassement	10,41
Comptage en basse tension	
• Installation comportant transformateur d'intensité (de 3x25/5 à 3x1000/5 A), compteur de tarification avec comptage puissance maximale, compteur de contrôle, compteur d'énergie réactive, horloge à triple tarif, compteur heures de service	30,24

Note

Ces prix s'entendent hors TVA. Taux de TVA de 19,6% sur les consommations, la prime fixe et les locations.